

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 11 mars 2025

Afférents au CM : 11 Présents : 8 Votants : 10

SÉANCE DU 21 MARS 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 21 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Delphine JACQUET

POUVOIR : Hubert COUDOUR représenté par Cédric SOUCHON, Ophélie BERNARD représentée par Aurélie THOMAS

ABSENT : Clément VERNIN

SECRÉTAIRE : Cédric SOUCHON

VOTE DES TAUX DIMPOSITION DIRECTE LOCALE POUR 2025

Par délibération du 29 mars 2024, le Conseil Municipal avait augmenté les taux des impôts à :

TFPB : 24.60 %

TFPNB : 36.92 %

THRS : 5.48 %

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition votés en 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition votés en 2024, à savoir :

TFPB : 24.60 %

TFPNB : 36.92 %

THRS : 5.48 %

Nombre de voix pour : 10

Date de transmission de l'acte: 25/03/2025

Date de reception de l'AR: 25/03/2025

042-214200354-DE_009_2025-DE

A G E D I

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le vendredi 21 mars 2025

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Cédric SOUCHON

Date de transmission de l'acte: 25/03/2025

Date de réception de l'AR: 25/03/2025

042-214200354-DE_009_2025-DE

A G E D I